

Liaison



LE MAGAZINE
DU **S**ERVICE
DÉPARTEMENTAL
D' **I**NCENDIE
ET DE **S**ECOURS
DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Éditoriaux Sdis54



Eric Freysselinard
Préfet de Meurthe-et-Moselle

Je me félicite de l'esprit d'initiative qui règne au Sdis 54

Je salue l'investissement du Sdis 54 en 2018 dans la mise en place d'une belle dynamique inter-services : la forte implication dans l'organisation d'exercices Orsec Novi, également supports de la formation médecine de catastrophe du Samu, ou encore les efforts consentis à nouveau cette année pour l'équipement et la formation des GRoupes d'EXtraction dans le cadre de la menace terroriste, témoignent de cette volonté de travailler conjointement avec les autres services opérationnels et notamment les forces de l'ordre, au service des citoyens.

La recherche de partenariats, parfois novateurs, comme celui consistant à travailler étroitement avec les négociateurs de l'antenne Raid de Nancy sur les interventions, toujours délicates, auprès des victimes tentant de mettre fin à leurs jours, démontre l'esprit d'initiative qui règne au Sdis 54, ce dont je me félicite.

L'année 2018 a été également marquée par l'emménagement de l'état-major du Sdis, le transfert du CTA-Codis et des différents groupements métier et de soutien dans le quartier Kléber à Essey-lès-Nancy, permettant ainsi le regroupement de la quasi-totalité de ses services fonctionnels. C'est avec fierté d'ailleurs que nous avons pu accueillir le ministre de l'Intérieur, monsieur Christophe Castaner, à l'occasion de l'inauguration de ces nouveaux locaux le 18 janvier dernier.

Enfin, la formation aux gestes qui sauvent, inscrite désormais dans la loi, est d'ores et déjà intégrée par le Sdis 54, avec la volonté, que je partage, de sensibiliser prioritairement les plus jeunes et notamment l'ensemble des collégiens du département. ■



Mathieu Klein
Président
du conseil départemental
de Meurthe-et-Moselle

Nancy accueillera en 2021 le congrès national des sapeurs-pompiers !

C'est une excellente nouvelle pour la Meurthe-et-Moselle et un beau coup de projecteur en perspective pour nos forces d'incendie et de secours qui risquent leur vie au quotidien pour protéger les nôtres.

L'année 2018 qui vient de s'achever n'aura pas démenti l'engagement exemplaire de ces femmes et de ces hommes au service de nos concitoyens et de nos territoires, indispensables au bon fonctionnement de la République.

Dans un contexte où les exigences vis-à-vis des forces de sécurité et de secours ne cessent de se renforcer, le conseil départemental maintient son effort pour assurer un haut niveau de service dans chacun de nos 70 centres.

Les casernes neuves de Thiaucourt, Colombey-les-Belles, Jarny, Dieulouard, Nancy-Gentilly ainsi que l'état-major récemment inauguré sur le site Kléber à Essey-lès-Nancy témoignent de cet engagement renouvelé de la collectivité départementale aux côtés des équipes du Sdis, professionnels, agents administratifs ou volontaires.

Socle du modèle français de secours, je veux tout particulièrement saluer le dynamisme du volontariat en Meurthe-et-Moselle et la qualité des partenariats tissés entre les forces de sécurité, les associations de protection civile et les collectivités territoriales, y compris avec les départements et pays voisins.

La Moselle et la Meurthe-et-Moselle ont en effet décidé d'unir leurs forces pour bâtir un tout nouvel équipement dans le nord-lorrain frontalier, confirmant ainsi notre engagement commun pour apporter des réponses adaptées aux dynamiques de cet espace singulier au cœur de l'Europe. ■



Gauthier Brunner

Président du conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Meurthe-et-Moselle

Je suis très reconnaissant vis-à-vis des femmes et des hommes, du Sdis et du corps départemental

Voilà bientôt 4 années que j'ai le plaisir de présider le conseil d'administration du Sdis, l'organe délibérant de cet établissement public si singulier, essentiel pour la sécurité de nos concitoyens et présent au plus profond de nos territoires.

Je suis très reconnaissant vis-à-vis des femmes et des hommes, du Sdis et du corps départemental, dont je mesure au quotidien l'implication et l'engagement sans limite pour faire fonctionner l'établissement et effectuer l'ensemble des missions. Je reste vigilant au nombre d'interventions qui augmentent chaque année et dont il convient de faire en sorte qu'elles restent dans le champ d'action défini par la loi.

Je félicite le colonel Petitpoisson pour l'énergie dépensée en une seule année, pour aller à la rencontre de tous les personnels, y compris dans les 70 centres d'incendie et de secours, recevant tous ses cadres, et pour le dynamisme qu'il a donné afin de proposer une feuille de route qui donne de la lisibilité et du sens à l'action.

Je salue l'état d'esprit des administrateurs dont la cohésion autour de l'intérêt général est exemplaire pour l'ensemble des dossiers structurants et des décisions importantes.

Je remercie enfin le volontariat, force vive exemplaire d'engagement citoyen, appui des professionnels dans nos villes et indispensable acteur des secours dans nos campagnes, et j'assure de tout mon soutien, pour bénéficier des équipements et des moyens nécessaires à leur action. J'encourage les jeunes sapeurs-pompiers dans leur apprentissage du savoir-faire d'un sapeur-pompier et je remercie également les vétérans pour leurs indéfectibles services rendus tout au long de l'année. ■



Colonel Jérôme Petitpoisson

Directeur départemental des Services d'Incendie et de Secours de Meurthe-et-Moselle, Chef de Corps

En 2018, les sapeurs-pompiers de Meurthe-et-Moselle ont réalisé près de 50 000 interventions

En 2018, les sapeurs-pompiers de Meurthe-et-Moselle ont réalisé près de 50 000 interventions. L'épisode d'inondations du début d'année explique cette légère hausse.

Après le recul d'une année, je mesure au quotidien, dans les centres de secours ou dans les services supports du Sdis, la technicité et l'engagement de tous les personnels du Sdis 54 (SPV, SPP et PATS).

Aussi, après un travail de construction participatif en 2018, il convient en 2019 de décliner notre feuille de route pluriannuelle 2019-2021. La qualité opérationnelle et la simplification du travail des cadres, notamment des chefs de centre, seront les orientations fortes de l'année qui s'ouvre.

L'année 2019 démarre avec la bascule sur un nouvel SGO-SGA et la révision du SDACR de 2013. La bascule sur le nouvel outil d'alerte reste un temps délicat pour l'établissement public et je compte sur la vigilance de tous dans les semaines à venir.

Enfin, je profite de cet édito pour saluer l'appui de nos financeurs, communes, EPCI et notamment le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, qui va dans les 3 années à venir appuyer le Sdis dans ces investissements. ■

Sommaire

Éditoriaux	> 2-3
Sommaire	> 4
Rétrospective des événements de l'année 2018	> 5
Prise de commandement du directeur départemental / Feuille de route pluriannuelle	> 6
Récompenses	> 7
Déménagement de l'état-major	> 8-9
Une inauguration ministérielle	> 10
La maison à feu pour la formation des pompiers	> 11
Convention périscolaire / Les réseaux sociaux du Sdis	> 12
GSTL : une section logistique pour une plus grande efficacité / Devenez Bon Samaritain	> 13
Les mouvements de personnel 2018	> 14
La réforme de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)	> 15
Bilan opérationnel - SGO SGA	> 16-17
Le Centre de Secours de Villerupt	> 18
Un nouveau Centre d'Incendie et de Secours à Colombey-les-Belles primé pour son innovation	> 19
Budget 2019	> 20
Actualité du volontariat	> 21
Passations de commandement	> 22-23



Le magazine **La Liaison** est édité par le Sdis de Meurthe-et-Moselle
(Service Départemental d'Incendie et de Secours) 03 83 41 18 00
Directeur de la publication : colonel Jérôme Petitpoisson
Conception et composition : Péhel Créations • Essey-lès-Nancy
Impression : La Nancéienne d'Impression • Nancy
Crédits photos : Pascal Virbel • Eric Baumgartner • Christopher Courtois
Marc Egensperger • Frédéric Mercenier • Aurélie Peigner • Jean-Patrick
Planchais • Sdis 54 • Adobe Stock • Pixabay • Pascal Laurent

La Liaison numéro 84 • Mars 2019

Rétrospective des événements de l'année

2018

**Foire de Nancy
du 25 mai au 2 juin 2018**



Pour la troisième année consécutive, les sapeurs-pompiers de Meurthe-et-Moselle étaient présents sur la Foire internationale de Nancy. L'objectif ? Promouvoir en particulier l'engagement citoyen de sapeur-pompier volontaire, mais également poursuivre l'action de sensibilisation du public aux gestes qui sauvent.

**Challenge départemental - régional
26 mai 2018**

En complément du challenge de la qualité départemental, notre département a aussi organisé le challenge de la qualité régional. Les personnels du Sdis 54, membres de l'UDSP54, Elud et vétérans ont su faire de cette manifestation une belle réussite.



**Journée nationale
des Sapeurs-Pompiers
16 juin 2018**



Dans le cadre de cette journée nationale, le corps départemental des sapeurs-pompiers de Meurthe-et-Moselle a organisé sa traditionnelle présentation des troupes sur le parvis de la cathédrale Saint-Étienne, à Toul, en présence des autorités institutionnelles. Une manifestation publique qui rencontre toujours un vif succès auprès de la population, avec de nombreuses manœuvres et démonstrations des sapeurs-pompiers qui se déroulent tout au long de l'après-midi.

**Académie du commandement
7 au 22 janvier 2019**



Une fois encore, 4 étudiants d'HEC se sont immergés dans l'environnement des sapeurs-pompiers, dans le cadre de l'Académie du Commandement. Depuis déjà plusieurs années, ce partenariat avec la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France accueille de nombreux étudiants d'HEC. Un programme riche, de deux semaines, où rencontres et découvertes étaient prévues.

Congrès national des sapeurs- pompiers 2021

Une délégation composée de Mathieu Klein, président du Conseil départemental, Gauthier Brunner, président du Casdis, du colonel Jérôme Petitpoisson, directeur départemental, du colonel Jean-Jacques Horb, directeur adjoint, de l'adjudant Gérald Vial, président de l'UDSP, de Sylvie Petiot, première adjointe à la ville de Nancy, de Pierre Felicani et Béatrice Cuif-Mathieu, directrice de Destination Nancy, est venue défendre la candidature de la Meurthe-et-Moselle pour le Congrès national des sapeurs-pompiers 2021 face aux départements du Maine-et-Loire, du Calvados et de la Haute-Garonne. À l'issue du vote, les élus de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers ont désigné notre département comme organisateur du 128^e Congrès national.



Prise de commandement

Samedi 13 janvier 2018, près de 600 personnes tous statuts confondus, sont venues participer à la cérémonie de prise de commandement du nouveau Chef de corps, le Colonel Jérôme Petitpoisson, organisée dans la remise du centre d'incendie et de secours de Pont-à-Mousson, préparée pour la circonstance par le personnel du centre.

Impeccablement alignés et habillés, dans une même tenue, les sapeurs-pompiers professionnels et volontaires, des groupements territoriaux et fonctionnels, les jeunes sapeurs-pompiers, les membres de l'Équipe logistique de l'Union départementale, les personnels administratifs et techniques spécialisés et les vétérans ont contribué à une cérémonie de haute tenue.

Les nombreuses autorités et personnalités présentes, parmi lesquelles le Préfet de Meurthe-et-Moselle, le Député Dominique Potier, le Président du Conseil Départemental, le Président du Conseil d'Administration du Sdis, le Maire de Pont-à-Mousson, le Directeur de cabinet du Préfet, le chef du groupement de gendarmerie, le directeur départemental de la sécurité publique, les Directeurs départementaux des services d'incendie et de secours de la Moselle et des Vosges et le directeur de douanes, ont été impressionnées par la qualité de la manifestation à laquelle elles ont assisté.



Feuille de route pluriannuelle

D'une ambition forte pour le Sdis 54 et de l'expérience que « *pour progresser, il ne suffit pas de vouloir agir, il faut d'abord savoir dans quel sens agir* » (Gustave Lebon), est née l'idée de co-construction d'une Feuille de route pluriannuelle (FRPA) 2019-2021, en phase avec la temporalité de la gouvernance de l'établissement public.

De la boîte à idées lancée au printemps 2018 d'où sont ressorties 202 idées formulées par 62 contributeurs, des 12 réunions de travail des quatre groupes d'agents du Sdis, 41 au total, intéressés et volontaires pour participer à l'élaboration de cette FRPA, et des synthèses réalisées après avis du Co-

dir, il a été défini 5 axes, 24 objectifs et 139 actions. C'est le fruit d'un important travail, qu'il convient de souligner, et d'un investissement des personnes qui méritent d'être remerciées à nouveau.

Présentée aux autorités de tutelle à l'automne et votée par les instances en décembre, la Feuille de route 2019-2021 fixe désormais le cap de l'action qui sera menée dans les trois années à venir. 33 actions seront mises en œuvre au 1^{er} semestre 2019, certaines sont déjà engagées. Une information sur l'avancée des travaux est prévue trimestriellement.

Récompenses

2018 est une année particulièrement riche dans le cadre de l'attribution de récompenses en raison de l'application de l'arrêté du 10 juillet 2017 créant les échelons grand'or et bronze de la Médaille d'honneur des sapeurs-pompiers, respectivement pour 40 et 10 ans de service. Cette année, 5 sapeurs-pompiers se sont vu remettre la médaille grand'or et 402 médailles de bronze, un nombre important lié à la première attribution de cet échelon.

Plusieurs récompenses ont également été attribuées à des sapeurs-pompiers méritants pour leur engagement singulier ou leur investissement particulier dans des dossiers importants pour le Sdis, mais aussi pour leur action courageuse et déterminante ayant permis de sauver ou de secourir des personnes.

Le bilan de l'année est éloquent. Il est très représentatif de la qualité du travail, de l'engagement et de l'implication exemplaire des agents dans les missions.



Remise de médailles lors de l'inauguration par le ministre de l'Intérieur



Les médaillés lors de la JNSP à Toul



Sapeur de 1^{re} classe d'honneur de la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris pour Anthony Collin, expert incendie



◀ Les médaillés jeunesse et sport et engagement sportif ▶



Le bilan 2018 des récompenses s'élève à :

- 1 Insigne de Chevalier de l'Ordre national du mérite,
- 6 Médailles de la Sécurité intérieure échelon bronze agrafe feux de forêt,
- 9 Médailles d'honneur des sapeurs-pompiers pour services exceptionnels échelon argent,
- 5 Médailles de bronze pour acte de courage et de dévouement,
- 10 Mentions honorables pour acte de courage et de dévouement,
- 10 Lettres de félicitations du Chef de corps,
- 3 Médailles jeunesse et sport et engagement associatif,
- 1 Distinction de sapeur de 1^{re} classe d'honneur de la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris.



Déménagement de l'état-major au Quartier Kléber : un site unique et partagé

Longtemps, la direction du Sdis a cherché un lieu adapté pour installer son Centre de Formation des Sapeurs-Pompiers (CFSP) hébergé jusque-là dans Les locaux du Centre d'Intervention de Nancy-Tomblaine.

C'est le départ des militaires du Quartier Kléber à Essey-lès-Nancy qui a finalement permis d'envisager l'installation de l'ensemble de l'Etat-major sur un terrain de 5 hectares, à l'Est de l'agglomération du Grand Nancy.

Cette opportunité a permis d'apporter une solution globale puisque le site Cardinal Mathieu abritant le CTA-Codis et la majeure partie des groupements fonctionnels arrivait en fin de bail en 2023.

Phase 1 : le CFSP s'installe sur le site de Kléber en 2011

L'aménagement du bâtiment administratif du CFSP, de l'hébergement des stagiaires et de la restauration ont été rapidement installés sur ce nouvel espace de Kléber dès 2011. La création des plateaux gaz et réseaux électriques ont été les premiers outils pédagogiques mis en place en 2014 grâce aux partenariats avec GRDF et ERDF. Ces équipements sont désormais complétés par une maison à feu à gaz et un plateau de manœuvres qui permettent aux intervenants d'être formés notamment aux techniques de lutte contre les incendies dans des conditions au plus près de la réalité grâce à des outils de simulation dernier cri.

Les premiers partenariats

Initié avec GRDF/ERDF dès 2014 avec la création du plateau gaz et du plateau intervention sur réseaux électriques, le CNFPT, la Police Nationale et le Raid utilisent également le site pour leurs formations.

Phase 2 : le déménagement de l'état-major et du CTA-Codis

Une longue réhabilitation d'un ensemble de deux bâtiments historiques du début du 20^e

Les plateaux techniques permettent les apprentissages au plus proche de la réalité.



siècle a été nécessaire pour permettre le transfert de l'état-major sur le site de Kléber. Prévu initialement en 2017, le déménagement a finalement eu lieu durant l'été 2018. L'équipe de maîtrise d'œuvre retenue était constituée de monsieur Bolzer (architecte mandataire de l'équipe), du BET Etico (pilotage du chantier, structure et VRD, voiries et réseaux divers) et du BET Louvet (fluides).

L'enveloppe financière prévisionnelle de 3,25 M€ TTC pour les bâtiments et de 1,3 M€ TTC pour les VRD avoisinants (compris la réalisation du bassin de rétention).

Les travaux de restructurations lourdes des bâtiments se sont organisés de la manière suivante :

- la création d'un secteur spécifique pour le CTA-Codis avec les équipements correspondants,
- la création dans de nombreux bureaux d'une cloison permettant ainsi de séparer les volumes en deux,

les équipements de transmissions,
- la pose d'un système de contrôle d'accès.

Pour les espaces extérieurs (environ 11 400 m²), les travaux ont consisté essentiellement en :

- la reprise des réseaux d'évacuation des eaux pluviales (bassin de rétention, séparateur hydrocarbure),
- la réfection de voiries véhicules lourds et véhicules légers,
- la remise en état des espaces verts,
- l'aménagement de parkings,
- la signalisation horizontale et verticale,
- l'aménagement d'une place d'armes.

La principale difficulté a été la découpe progressive de contraintes liées à la structure des bâtiments : la démolition indispensable de certains éléments a révélé des caractéristiques imprévues. Les retards de livraison pour ce type d'opération sont alors très habituels.



- la création d'une salle du Conseil d'Administration,
- la mise aux normes permettant l'accessibilité du bâtiment aux personnes à mobilité réduite (ascenseur, rampe d'accès, zone d'attente sécurisée),
- la mise aux normes incendie du bâtiment (détection, escaliers de secours, création de sortie de secours, cloisonnement),
- la protection des équipements informatiques et électriques (climatisation, extinction, redondance des installations en particulier pour les activités du CTA-Codis),
- la création des locaux techniques pour

En dehors du CTA-Codis, les travaux ont nécessité le déplacement d'une centaine de postes informatiques, de plus d'une centaine de téléphones, de 200 prises réseau activées et environ 15 km de câbles réseau et autant pour l'électricité.

Le déménagement

Le point critique du déménagement fut la bascule des 18 et 112 de l'ancien vers le nouveau site, nécessitant un gros travail en amont pour être prêts le jour J à l'heure H à transférer les appels de secours sans perte d'une seule communication. La date et l'heure de la bascule ont été fixées plus d'un

Le saviez-vous ?



Construit en 1913, le Quartier Kléber accueillait le 69^e RI. Charles Trenet y a fait son service militaire. En 1932, elle devint la base aérienne 121. Pendant la Seconde Guerre mondiale, le Quartier connut une première destruction. Pendant l'occupation, elle servit à l'armée allemande, provoquant une seconde destruction occasionnée par les bombardements alliés. Après la guerre, la base fut rénovée. L'armée de l'air quitta les lieux en 1978. L'armée de Terre occupa les lieux jusqu'en 2010. Différents corps de troupes séjournèrent pendant cette période, dont le 4^e régiment d'hélicoptères, qui rappela quelque temps le souvenir d'une base aérienne à Essey-lès-Nancy.

mois à l'avance sans possibilité d'y déroger. Le transfert du CTA s'est alors fait par moitié sur 2 jours avec un temps fort dans la nuit du 5 au 6 juin.

Le déménagement des bureaux a été réalisé par service tout au long du mois de juillet. La participation très active des personnels a permis de faire face aux multiples difficultés rencontrées.

Phase 3 : un site résolument ouvert à la mutualisation

Ce site en pleine reconversion accueillera à court terme l'une des 4 écoles nationales des policiers municipaux. Le partenariat avec le CNFPT permettra de mutualiser de nouveaux espaces pour les moments pédagogiques, la restauration collective et la salle de sport.

Le potentiel du site montre d'autres capacités d'aménagements, de partenariats et d'évolutions.

NOUVELLE ADRESSE

Sdis 54 • 46 rue du 8 Mai 1945

CS 10018 • 54271 Essey-lès-Nancy



Une inauguration ministérielle

Une imposante cérémonie regroupant plus de 400 sapeurs-pompiers et personnels administratifs et techniques spécialisés de la direction et du Corps départemental, les jeunes sapeurs-pompiers brevetés, des membres de l'Équipe logistique de l'Union départementale, ainsi qu'un détachement du 11^e Bataillon des sapeurs-pompiers de France, un détachement des Formations militaires de la sécurité civile, une section des personnels de la direction générale de la sécurité civile et de la gestion de crise, des représentants des organismes institutionnels et syndicaux et des présidents des associations agréées de sécurité civile, s'est déroulée sur la nouvelle place d'armes, le vendredi 18 janvier 2019 sur l'ancien site de la caserne Kléber d'Essey-lès-Nancy.

Elle était présidée par Christophe Castaner, ministre de l'intérieur, qui a remis plusieurs décorations et des brevets de jeunes sapeurs-pompiers, puis déposé une gerbe à la mémoire des trois sapeurs-pompiers morts au feu en Nouvelle-Calédonie et à Paris depuis le début d'année.

Le dévoilement de la plaque inaugurale a marqué le début de l'inauguration des nouveaux locaux du Sdis, deuxième temps fort de la journée. La déambulation organisée à travers le site a conduit les autorités et invités au CTA-Codis et à la Maison à feu, puis elle a permis de présenter plusieurs actions symbolisant les partenariats du Sdis avec des organismes et service extérieurs : Université de Lorraine, Enedis, ERDF et CNFPT. Les vœux du Ministre de l'intérieur aux forces de Sécurité civile, troisième



temps fort, se sont déroulés dans la remise du Centre d'incendie et de secours de Nancy-Tombline où l'ensemble des personnes présentes sur le site du Sdis ont été conduites par navettes. Là, depuis la tribune, Mathieu Klein, président du Conseil départemental et le ministre de l'intérieur se sont adressés aux personnes et médias présents.

Le temps de convivialité qui clôtura la manifestation fut très apprécié de tous, le ministre de l'intérieur et les autorités ayant pris le temps d'aller à la rencontre et d'échanger avec les personnes présentes.





La Maison à Feu pour la formation des pompiers

Équipement phare du plateau pédagogique du Centre de Formation des Sapeurs-Pompiers, la Maison à Feu livrée au mois d'avril 2018 intègre progressivement nos actions de formation avec comme objectif de permettre aux Sapeurs-Pompiers de s'entraîner au plus près des conditions réelles !

Ce projet d'implantation sur Kléber a été initié il y a plus de 5 ans par le bureau formation composé du lieutenant-colonel Pigné et du commandant Gibierge qui se sont succédé au pilotage du groupe de travail composé de formateurs investis dans la formation incendie. Ils se sont déplacés dans toute la France et même à l'étranger pour reprendre les bonnes pratiques et éviter les pièges d'un tel projet. Cette maison d'entraînement permet l'acquisition des gestes techniques dans un environnement évolutif et réaliste, en se rapprochant le plus possible des contraintes physiques et physiologiques des opérations. Elle permet de créer des mises en situation professionnelles pour s'assurer de l'application des doctrines opérationnelles suivantes :

- les schémas tactiques : reconnaissance, progression sous Appareil Respiratoire Isolant (ARI), sauvetage, positionnement des lances, ventilation, accessibilité, positionnement des engins ;
- les procédures opérationnelles et de sécurité ;
- l'apprentissage des gestes techniques

dans un environnement reproduisant les contraintes physiques et physiologiques des opérations (stress, chaleur, perturbations sensorielles, ...);

- une utilisation pédagogique pour les équipiers (application des procédures d'extinctions, techniques d'établissement et de progression, passage de porte, travail en binômes et sécurité), chefs d'équipe (application des procédures d'extinctions, techniques d'établissement et de progression, difficultés liées aux diverses configurations), chefs d'agrès (analyse des situations tactiques, choix et commandement des procédures opérationnelles adaptées aux scénarii) et chefs de groupe (analyse des situations tactiques, choix et commandement d'un groupe sur des scénarii évolutifs).

La MAF est constituée de 3 niveaux et d'une superstructure permettant les mises en situation des moyens élévateurs aériens. Accessible par quatre faces, cet outil permet une multitude de mises en situation par une conception modulable afin de varier les réflexions opérationnelles. Dotée de 7 points feux, elle symbolise une maison d'habitation classique avec cave, combles, cuisine, chambre, escalier et garage. Une zone type « mail » a été développée afin de reprendre la spécificité opérationnelle des zones commerciales.

Elle est composée d'un système électro-

mécanique commandé par ordinateur, qui génère des feux réalistes alimentés au gaz. La programmation permet de varier les exercices dans le simulateur en modifiant les accès, les puissances de flamme et les techniques d'extinction.

Dès 2019, le Bureau Départemental de la Formation effectue une montée en puissance dans son utilisation avec :

- l'intégration dans nos cursus de formation initiale à hauteur de 95 jours de sollicitation/an,
- l'intégration dans les cursus de Formation de Maintien et de Perfectionnement des acquis à hauteur de 53 jours de formation/an. Ce passage intégrera la planification de modules de FMA de groupement sur 3 ans.

Pour accompagner cette montée en puissance, un pôle de formateurs issus des territoires a été formé à son utilisation en fin d'année 2018.



Exercice d'extinction

Conventions périscolaires

La première convention périscolaire du Sdis 54 a été signée vendredi 16 mars 2018 au profit des SPV des centres de Moineville-Valleroy et Hatrize. Depuis, 3 autres conventions de ce type ont été signées au Sdis 54. Ces conventions sont susceptibles d'être mise en place pour l'ensemble des centres qui en ressentent le besoin.

Objectif

La convention dite périscolaire a pour objectif d'augmenter la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires dans les périodes de journée où ils sont contraints par la prise en charge de leurs enfants. Elle traite donc de la période méridienne (en général de 11h30 à 13h30) et/ou de la période

postscolaire (en général de 16h30 à 18h30). Durant ces périodes, l'accord entre les parties permet au sapeur-pompier de ne pas se soucier de la continuité de prise en charge de l'enfant si le parent sapeur-pompier doit partir en intervention. Le même principe peut être adopté pour les crèches.

Exemple

« Sans la convention, je stoppais ma disponibilité à 10h pour pouvoir être certain d'être à l'école à 11h30 pour récupérer mes enfants. Grâce à la convention, je suis disponible jusque 11h30. Si je suis alerté à 11h je sais que le périscolaire prendra en charge mon enfant jusqu'à la reprise des cours et l'ajoutera au repas de la cantine. »

Parties prenantes dans la convention

La mairie est partie prenante, car la commune est la collectivité en charge des structures scolaires primaires. Sont également signataires :

- la structure périscolaire soit associative, soit relevant par exemple d'un syndicat scolaire ou directement de la mairie,
- les enseignants et directeurs d'école en tant que facilitateurs, accompagnants lors des périodes de transition scolaire/périscolaire ;
- le Sdis représentant les parents sapeurs-pompiers volontaires.

Coût

Les parents s'engagent à payer les frais liés à leur absence, mais aucun surcoût n'est appliqué (coût du repas et/ou coût de la garde en périscolaire).

Les réseaux sociaux du Sdis

À l'ère du numérique, les réseaux sociaux deviennent aujourd'hui un outil important et quasi incontournable pour les Sdis.

Le Sdis 54 a décidé d'être présent sur Facebook et sur Twitter dans un premier temps. Ces deux comptes totalisent aujourd'hui près de 10 000 abonnés pour le premier et plus de 5 000 pour le second.

Ces réseaux sont utilisés pour permettre de toucher un maximum de personnes sur différents aspects de la communication :

- une communication institutionnelle per-

mettant de mettre en valeur les différentes personnes et statuts composant le corps départemental,

- une communication de prévention à destination du public pour rappeler les bons comportements en cas de vigilance météo, intoxications au monoxyde de carbone, détecteurs autonomes, avertisseurs de fumée...

- une communication opérationnelle pour relater des interventions ou transmettre des informations à destination du public sur des interventions majeures (incendies, accidents avec impact routier important...) Le Codis réalise une veille de différents

sociaux (Snapchat, Facebook, Instagram, Waze, webcams publiques..) pour avoir une meilleure compréhension des événements quand ceux-ci sont publiés par des citoyens. C'est ce que l'on appelle les Médias Sociaux en Gestion d'Urgence. À ce titre, le Sdis et la préfecture de Meurthe-et-Moselle sont conventionnés depuis 2 ans avec l'association Visov (Volontaires Internationaux en Soutien Opérationnel Virtuel), qui aidera le Sdis dans cette veille en cas d'événement majeur.

N'hésitez pas à suivre ces comptes et à en faire la promotion.



Sapeurs Pompiers de Meurthe-et-Moselle 54
@SDIS54

Accueil

J'aime S'abonner Partager ...

Envoyer un message

GSTL : une section logistique pour une plus grande efficacité

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la logistique du Corps Départemental est gérée par une nouvelle section créée au sein du Groupement de Soutien Technique et Logistique (GSTL). Le besoin de disposer d'un magasin départemental est ainsi réaffirmé et le remplacement au plus vite des petits matériels en cas de panne, de perte ou de détérioration en sera facilité.

Une navette rationalisée

La section logistique intègre la navette qui sera progressivement modifiée. Le premier changement a consisté début 2019 à fusionner le circuit « courrier » reliant les sites nancéiens du Sdis, la Préfecture, le Conseil Départemental, la paierie... avec

la navette « matériel » du GSTL qui relie les Centres d'Intervention de Nancy au Centre Technique de Ludres.

Les circuits départementaux seront également revus en recherchant des mutualisations avec d'autres services présents sur l'ensemble du territoire départemental afin d'augmenter et de sécuriser les échanges entre le magasin et les unités opérationnelles.

Des lots pour simplifier

La mise en place de lots pour standardiser le petit matériel fait partie de cette nouvelle organisation. L'engagement opérationnel en sera ainsi simplifié tout comme la gestion des remplacements lors de pannes.

Les premiers lots cibleront les opérations diverses et seront déployés dans tous les centres :

- Lot 1 : tronçonnage,
- Lot 2 : destruction d'hyménoptères,
- Lot 3 : éclairage,
- Lot 4 : épuisement,
- Lot 5 : assèchement,
- Lot 6 : production d'énergie,
- Lot 7 : bâchage.

D'autres travaux seront engagés comme celui des inventaires normés par engin, le marquage des petits matériels afin de faciliter leur traçabilité ou encore l'utilisation du système des tickets pour solliciter la section logistique.

Depuis décembre 2018, le Sdis 54 met en œuvre l'application « Staying Alive » qui permet de déclencher des bons samaritains.

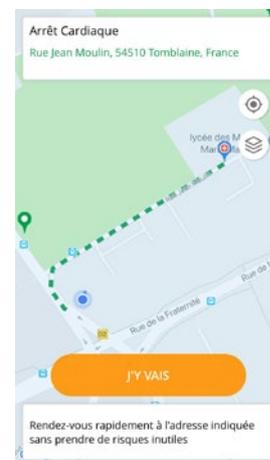
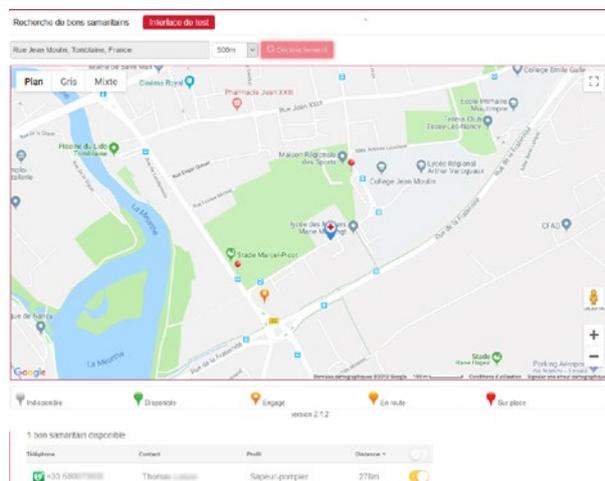
Toute personne inscrite via cette application, justifiant a minima d'une sensibilisation aux gestes qui sauvent (une photo de diplôme ou d'attestation est demandée à l'inscription), peut être déclenchée par le Codis sur un arrêt cardio-respiratoire sur voie publique ou lieu public si elle se situe dans un rayon de 500 mètres autour de la victime. Dès lors que l'opérateur de traitement des appels d'urgence identifie que la personne est en arrêt cardiaque, il donne les conseils au requérant pour faire les premiers gestes. Parallèlement à la prise d'appel, un autre opérateur informe immédiatement le Samu et déclenche l'application pour tenter d'avoir un bon samaritin.

La personne déclenchée qui est disponible et accepte de se rendre sur place, obtient alors un guidage jusqu'au lieu d'intervention en ayant même la possibilité d'avoir les défibrillateurs à proximité.

Devenez Bon Samaritain

Le Codis peut suivre en direct l'arrivée du bon samaritin sur les lieux grâce à la géolocalisation et permet d'avoir un sauveteur formé pour effectuer les gestes qui sauvent avant l'arrivée des secours.

Depuis la mise en place, le Codis a réalisé une douzaine de déclenchements. Trois ont eu une réponse positive avec le bon samaritin qui arrive avant les secours SP, preuves de l'efficacité du système.



Pensez à télécharger l'application, elle est disponible sur Apple Store et Play Store.

2018 une année de concours, de recrutements et de départs au sein du Sdis 54

L'organisation d'un nouveau concours de caporal est devenue nécessaire dans la région du Grand Est, le dernier ayant eu lieu en 2013. En ce sens, le Sdis de la Moselle s'est proposé d'organiser, pour les dix-huit Sdis de la zone Est, les deux concours externes d'accès au grade de caporal de sapeurs-pompiers professionnels.

Le nombre total de postes ouverts était de 488. Les épreuves se sont déroulées en juin et les oraux en septembre. À l'issue de la publication de la liste d'admission, le Sdis de Meurthe-et-Moselle a recruté, dans la foulée, 17 lauréats du concours, issus principalement des rangs des sapeurs-pompiers volontaires du Sdis 54. Ils ont débuté

leur formation initiale le 3 décembre 2018 pour être opérationnels dans les centres de secours au 1^{er} mars 2019. Il convient de préciser que parmi les caporaux recrutés au sein de notre établissement figurent les 6 sapeurs-pompiers professionnels recrutés sans concours au 1^{er} semestre 2018 et qui ont tous réussi le concours de caporal. Parallèlement, le Sdis de Meurthe-et-Moselle et du Bas-Rhin se sont positionnés, au second semestre 2018, pour porter l'organisation du concours de sergent SPP pour les Sdis de la zone Est. Ainsi, le Sdis 54 s'est associé avec le Centre de Gestion de Meurthe-et-Moselle pour mutualiser l'organisation du concours avec les Sdis des Ardennes, de la Meuse, de la Marne, de la Saône-et-Loire et de la Côte d'Or.

Les épreuves écrites communes se sont déroulées le 7 novembre 2018 au Parc des Expositions de Nancy et les oraux, pendant la semaine du 10 au 14 décembre 2018. À ce titre, le Sdis 54 a ouvert 40 postes pour un total de 171 candidats inscrits, afin de répondre aux besoins de recrutement des deux années à venir. Il convient de préciser que 35 hommes du rang du Sdis 54 (caporaux/caporal-chef) ont été admis.

Départs et arrivées au sein du corps départemental en 2018

En 2018, le Sdis 54 a vu partir des agents en retraite, en mutation ou en disponibilité, mais aussi l'arrivée de nouveaux agents. Nous vous proposons une rétrospective de ces mouvements par groupement.

Groupement	Départs	
	Nom	Date
GPCO	Sch J Lambert (disponibilité)	06/10/2018
GSAF	A Pennerat	25/02/2018
	B Jolliot	15/12/2018
GSRH	M Coulombel	01/04/2018
GTPH	Cch B Labonne	01/02/2018
	Cne H Boigey-Diemer	01/09/2018
GTPT	Sch N Flosse	01/02/2018
GTNY	Adj B Gaume	01/01/2018
	Cch N Katancevic	01/03/2018
	Ltn N Roux	01/04/2018
	Cch S Le Gall	01/05/2018
	Sch JP Richard	15/06/2018
	M Marsura	01/07/2018
	Sch S Charbonnel	01/07/2018
	Cal T Germany	01/07/2018
	Ltn M Habert	01/08/2018
	Cal C Thomas	01/09/2018
	Sch A Szymalka	01/10/2018
	Sch L Richard (disponibilité)	29/10/2018
	Cch A Lautrefin (disponibilité)	01/11/2018
	GTLU	Ltn Y Putino
Lcl L Sauvageot		01/05/2018

Groupement	Arrivées		
	Nom	Date	
Direction	ColHc J Petitpoisson	01/01/2018	
GPRI	M Thouvenin	01/09/2018	
GSAF	M Crespino-Achaoui	01/03/2018	
	B Jolliot	12/02/2018	
	A Dorr	09/07/2018	
GSRH	Y Mauvieux	16/08/2018	
	S Dominger	01/05/2018	
GTPH	Sch G Spelta	01/03/2018	
	Sap F Vial	01/04/2018	
	Sap A Aubriot	01/04/2018	
	Sap M Heftre	01/04/2018	
GTNY	Ltn F Petit	01/01/2018	
	Sap T Warin	01/04/2018	
	Sap T Chenot	01/04/2018	
	Sap J Longe	01/04/2018	
	Ltn L Désumeur	01/10/2018	
SSSM	Mhc F Arguello	01/11/2018	
SPP en FI	Cal H Arnould	Cal J Henrion	01/12/2018
	Cal JB Barral	Cal K Ikhlef	
	Cal N Besancon	Cal C Josse	
	Cal K Da Cunha	Cal Q Lavaux	
	Cal M Dulay	Cal F Richard	
	Cal R Favrot	Cal T Storck	
	Cal I Fghiry-Boccard	Cal G Tourlouse	
	Cal M Freywald	Cal G Vanuxeen	
	Cal T Harmand		

La réforme de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)



Réalisée en 2017, cette réforme de la DECI vise à passer d'une approche nationale très globale fondée vers une DECI adaptée à chaque commune.

Cette nouvelle conception permettra de diminuer les contraintes pesant sur les communes grâce à la mise en adéquation des ressources en eau et des risques à défendre. Afin d'atteindre cet objectif, plusieurs dimensionnements des ressources en eau ont été établis en fonction des différents niveaux de risque et viennent d'être actualisés.

De fait, l'ancienne définition du risque moyen est abrogée, et la « norme » des 60 m³/h disponibles a minima sur chaque hydrant est réduite à 30 m³/h. Par ailleurs, cette nouvelle réglementation précise la signalisation des Points d'Eau Incendie

Exemples de dimensionnement du besoin en eau en fonction du risque

Risque courant		Faible Maison isolée Faible potentiel ou risque de propagation limitée	30 m ³ utilisables en 1 h	Tous PEI < 400 m
		Ordinaire Maison individuelle mitoyenne ou non < 250 m ²	45 m ³ utilisables en 1 h (60 m ³ si utilisation d'un PENA*)	Tous PEI < 200 m sauf PENA > 120 m ³ < 400 m
		Important Maison > 250 m ² , habitat traditionnel lorrain, centre historique...	120 m ³ utilisables en 2 h	Tous PEI < 200 m
Risque particulier		Bâtiment agricole, industrie, entrepôt, établissement recevant du public	Dimensionnement spécifique des ressources en eau	

* PENA = Point d'Eau Naturel ou Artificiel

(PEI) et notamment leurs couleurs. Ainsi, il est dorénavant possible de distinguer aisément les différents types de PEI utilisables en observant leur couleur.

Le service prévision reste à votre disposition pour vous apporter tous renseignements qui vous seraient utiles : prevision@sdis54.fr

Rouge = ressource sous pression



PI 80 mm :
1 sortie 70 mm
Installation proscrite



PI normalisé 100 mm :
2 sorties 70 mm
1 sortie 100 mm



PI normalisé 150 mm :
1 sortie 70 mm
2 sorties 100 mm

Peinture jaune dominante = haute pression



Pression statique > 8 bars

Bleu = aspiration



1 sortie 100 mm

Toute autre couleur: utilisation service technique communal





2018 : Une activité opé

L'activité opérationnelle est analysée par nature et par centre tous les ans. Les indicateurs habituellement utilisés fournissent ainsi le nombre d'interventions sur le département, puis détaillent le nombre de sorties de secours réalisées par centre.

Les sapeurs-pompiers de Meurthe-et-Moselle ont réalisé près de 50 000 interventions en 2018, soit une augmentation d'environ 4 % par rapport à l'année précédente.

Cette augmentation des interventions se décompose en :

■ Incendie	-4 %
■ Secours d'Urgence Aux Personnes(Suap)	+1 %
■ Accidents de voie publique	-6 %
■ Opérations diverses	+28 %
Total annuel	+4 %

Un nouveau Système de Gestion Opérationnelle (SGO)

Depuis 2016, le Sdis 54 a initié un projet de remplacement de son système de gestion opérationnelle, en lien avec le Sdis 57. Après définition du cahier des charges, déroulement de la procédure de marché public, la société SIS et la solution Artemis ont été retenues. Durant l'année 2018, les personnels du GPCO et du PSIT, en lien avec les territoires, ont travaillé à la préparation de ce changement : récupération et traitement des données, paramétrage de la réponse opérationnelle, mise en place de l'architecture technique, appropriation des nouveaux outils...

En octobre 2018, les référents CTA-Codis et territoires ont été formés. À partir de novembre, ils ont encadré les formations des personnels du CTA-Codis, des Soga et autres officiers du Sdis.

Parallèlement, ont continué les paramétrages de la solution afin d'être au rendez-vous de la bascule, prévue courant janvier 2019.

Ce changement de SGO aura des impacts notables pour les utilisateurs, notamment sur les outils à disposition. Là où les per-

sonnels utilisaient de multiples applications (WCsat, Dispoweb, Dispotel, main courante, feuille de garde Isis (consultation sur Intrasdis, logiciel Gom, CRSS...), ils n'utiliseront plus qu'un outil web (Artemisweb), une application téléphonique (Smartemis) et bien sûr leur Tias (Terminal Individuel d'Alertes Sélective).

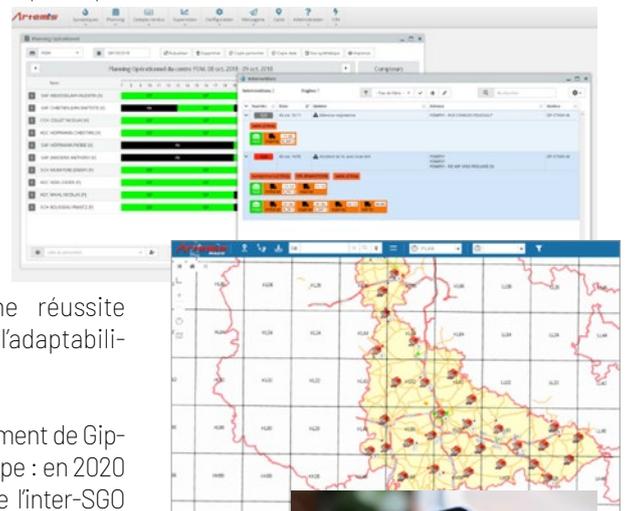
Cela répond à une volonté de simplification, tout en améliorant l'efficacité du service (rapidité, sécurité, optimisation).

Cette transition ne sera une réussite qu'avec l'investissement et l'adaptabilité de tous.

Il est rappelé que le remplacement de Gipsi par Artemis n'est qu'une étape : en 2020 aura lieu la mise en place de l'inter-SGO avec le Sdis 57. À ce moment, chaque CTA-Codis assurera le soutien et le secours de l'autre et sera capable d'engager les moyens des 2 Sdis en zone limitrophe.

Ce projet technique, humain, complexe et enrichissant est la preuve du dynamisme de l'ensemble du Sdis 54, dans le

but d'améliorer et de fiabiliser le niveau de sécurité de la population Meurthe-et-Mosellane. Un projet résolument tourné vers l'avenir.



opérationnelle en hausse

Alors que l'année 2018 débutait pour la première fois avec une baisse des missions de secours à personne, les fortes chaleurs de l'été sont à l'origine de l'augmentation de ces missions mesurées sur l'année.

Les conditions climatiques estivales ont favorisé le développement des populations d'hyménoptères (abeilles, guêpes, frelons...) impactant fortement l'activité des opérations diverses. A contrario, le département de la Meurthe-et-Moselle n'a pas

été confronté durant cette période chaude à une augmentation des feux de végétaux (broussailles, cultures...).

Pour conclure, le Suap (secours d'urgence aux personnes) tient, de plus en plus, une place prépondérante dans l'activité des sapeurs-pompiers, 80 % des opérations de secours. En revanche, une baisse régulière du nombre d'incendies et d'accidents sur la voie publique (accidents de circulation) est constatée.

Le Suap, à lui seul, compense l'ensemble des baisses constatées sur les autres natures d'interventions, et provoque encore un accroissement total de l'activité du Sdis de Meurthe-et-Moselle. Cette hausse continue prend source d'une part dans la carence d'autres services publics et privés, et d'autre part dans l'accroissement de la demande sociale et du vieillissement de la population de Meurthe-et-Moselle.



Orsec Novi
à Blamont,
le 14 mars 2018



Orsec Novi
au stade Marcel Picot
le 16 mai 2018

S'entraîner et se préparer à l'exceptionnel

L'année 2018 a été une nouvelle fois riche et variée en exercices de grande ampleur. Planifiés sur chaque groupement territorial, les thèmes abordés ont été les suivants :

- Carambolage sur une 2 x 2 voies : Orsec Novi sur la RN4 à Blamont (GT Lunévillois).
- Mouvement de foule dans un stade : Orsec Novi au stade Marcel Picot à Tomblaine (GT Nancy).
- Crash d'avion lors d'un meeting aérien : Orsec Novi à la BA 133 à Ochey (GT Pont-à-Mousson/Toul).
- Effondrement de structure avec nombreuses victimes : exercice sauvetage déblaiement avec chaîne médicale « Plan Rouge » à Briey (GT Pays-Haut).

Les enseignements ont une nouvelle fois été nombreux et on a pu notamment remarquer que les connaissances de base

étaient connues de tous, mais quelles manquaient parfois d'assurance et de maîtrise. C'est dans ce cadre que des actions de formation vont être mises en œuvre dès 2019 à chaque niveau d'engagement opérationnel. Un autre point marquant réside dans le travail interservices qui est un gage de réussite lors d'un événement de grande ampleur. Les exercices terrains ont donc été complétés par des exercices cadres essentiellement pour la thématique très particulière et évolutive qu'est la menace terroriste. Sous le pilotage préfectoral du SIDPC, les services de secours (Sdis, Samu) et les forces de sécurité intérieure (Police, Gendarmerie, Raid) se sont donc rassemblées à deux reprises lors de journées complètes pour des présentations, échanges, exercices et mises en situations pratiques.

Le risque majeur industriel n'est pas en reste, puisque la société Novacarb nous a sollicités pour réaliser un exercice destiné à tester son Plan d'Opération Interne. Les stagiaires Chefs de CMIC associés à des spécialistes RCH (risques chimiques) confirmés et des personnels de l'entreprise ont ainsi pu mieux appréhender la complexité de gestion d'un accident chimique potentiellement dangereux avec des conséquences possibles sur les populations avoisinantes. La préfecture en a aussi profité pour tester le fonctionnement du Centre Opérationnel Départemental.

Enfin, à noter la volonté croissante du Corps départemental des sapeurs-pompiers de Meurthe-et-Moselle et des départements limitrophes (la Moselle en particulier), d'intégrer dès que possible des renforts extra départementaux dans les exercices d'ampleur. C'est donc avec détermination qu'il nous faut poursuivre à nous former et nous exercer afin de pouvoir affronter efficacement un événement majeur.

Centre de Secours de Villerupt

La création d'un centre interdépartemental regroupant les centre d'incendie et de secours de Villerupt et d'Audun-le-Tiche est désormais sur les rails.

Après l'annonce officielle d'opter pour la construction d'un casernement unique sur le quartier de Cantebonne de Villerupt, prononcée par les présidents des conseils départementaux de Moselle et de Meurthe-et-Moselle et du président du conseil d'administration du Sdis en janvier 2018, le projet de centre interdépartemental est aujourd'hui entré dans une phase très concrète.



Les réflexions menées en commun ont d'ores et déjà des effets très positifs dans l'amélioration de la collaboration des deux centres tant en opérations qu'à l'occasion des moments de convivialité.

Afin de concrétiser les engagements des différents partenaires de ce projet, un comité de pilotage regroupant l'ensemble des parties prenantes (conseils départementaux, conseil d'administration des Sdis, communes, préfecture, sapeurs-pompiers) a été installé à Russange le 23 janvier dernier et a donné lieu à la signature d'un protocole d'accord.

Le projet va désormais pouvoir entrer dans une nouvelle phase encore plus pratique, avec en ligne de mire la pose d'une première pierre souhaitée d'ici fin 2019.

Les sapeurs-pompiers professionnels et volontaires des deux centres d'incendie et de secours construisent ensemble les contours de projet ambitieux et novateur au sein de cinq groupes de travail portant sur :

- le casernement,
- l'organisation opérationnelle,
- la gestion des ressources humaines et la formation,
- le technique et la logistique,
- le social (amicales, JSP, et vétérans).

Un nouveau Centre d'Incendie et de Secours à Colombey-les-Belles, primé pour son innovation

Le projet de nouvelle caserne à Colombey-les-Belles a débuté en 2013, par un concours de maîtrise d'œuvre, afin de remplacer l'ancien CIS. La construction du nouveau bâtiment a officiellement commencé après la pose de la première « botte de paille » le 8 mars 2016, pour s'achever en juin 2017 et être inauguré le 18 novembre 2017.

Un projet inscrit dans une démarche écologique et environnementale innovante

Le bâtiment voulu écologique dès le lancement du concours se distingue par sa forme originale, les matériaux utilisés et sa fonction bioclimatique réfléchie pour réduire au maximum les consommations en énergie.

Cette approche a notamment été mise en place par une utilisation de matériaux naturels et biosourcés, profitables tant sur le plan esthétique, que sur le plan technique. Ce dernier point s'illustre par exemple par la

mise en place de caissons préfabriqués en atelier, remplis de paille et appliqués à l'intérieur de l'ossature en bois, assurant l'isolation d'une partie de la caserne.

Ces éléments permettent de qualifier ce nouveau CIS de bâtiment passif, à énergie positive atteignant l'équivalence énergétique du label Passivhaus (label allemand de performance énergétique des bâtiments).

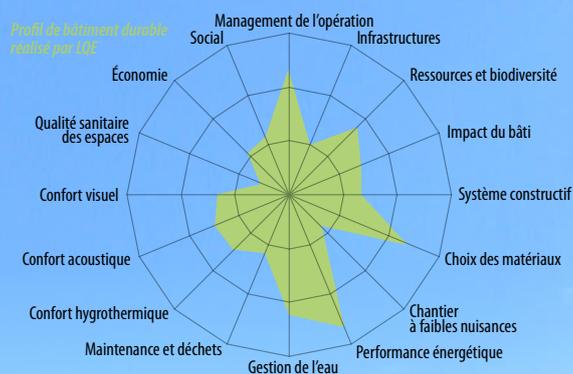
Un bâtiment primé pour son aspect haute qualité environnementale

Le bâtiment, de par son caractère passif, a ainsi été primé à deux reprises. La première distinction a été celle du Palmarès Régional de la Construction Bois Grand-Est 2017. La seconde récompense a été celle du concours Lorraine Qualité Environnement 2018 - Bâtiment et Aménagement durable Grand Est - où le bâtiment a reçu le prix d'excellence du jury, en mai 2018.

Les panneaux photovoltaïques situés en toiture, la ventilation double flux, l'isolation

du bâtiment (en paille, ouate de cellulose et laine de bois), la chaudière à granulés de bois, la conception bioclimatique de l'ensemble de la caserne et l'utilisation de nouvelles technologies (baies solaires orientables automatisées, sur-ventilation pour les vestiaires pour les retours de feu des sapeurs-pompiers, détection automatique de présence pour les lumières), attestent du caractère à énergie positive du CIS. Le prix LQE a également valorisé le fait que les activités du CIS aient été prises en compte dans la conception bioclimatique du bâtiment, permettant d'allier développement durable avec fonctionnement d'un CIS, (récupération des eaux de pluie pour les entraînements des sapeurs-pompiers, une grande surface de remise d'environ 500m²...) tout en ayant un certain confort thermique et ergonomique.

Ce nouvel édifice en paille est inédit en France pour un CIS, ce qui en fait un modèle pour la construction de futurs bâtiments de Sdis, en termes de développement durable.



Centre d'Incendie et de Secours à Colombey-les-Belles



Budget 2019

Un accompagnement fort du Département inscrit dans la durée

Adopté lors du Conseil d'administration du 13 décembre dernier, le budget prévisionnel 2019 du Sdis tient compte du soutien réaffirmé du Département, dont la participation en 2019 évolue de + 5,7% au total (fonctionnement et investissement cumulés) par rapport à l'année précédente.

Cette évolution notable, qu'il convient de souligner à l'heure où les autres Sdis voient bien souvent la participation de leur Département stabilisée voire en diminution, démontre toute l'attention que le Département de Meurthe-et-Moselle porte à accompagner le Sdis dans l'exercice de ses missions au service de la protection des habitants et des biens. D'ailleurs, ce partenariat se traduit par une nouvelle convention pluriannuelle entre le Sdis et le Conseil Départemental conclue pour une durée de 3 ans, qui met en relief le soutien en investissement du Conseil Départemental sur cette période et permettra d'accompagner le Sdis dans le plan pluriannuel d'équipement adopté et sa stratégie d'assainissement de l'endettement.

La prise en compte du « dispositif de Cahors »

Le Sdis compte également parmi ses moyens financiers les contributions versées par les communes et les établissements publics de coopération intercommunale au titre des contingents incendie. Le Conseil d'administration a adopté pour 2019 un taux dévolution de 1,2%, soit un taux exceptionnellement inférieur au plafond réglementaire que représente l'évolution de l'indice des prix à la consommation, afin de s'efforcer de tenir compte du contexte de participation des collectivités territoriales à la réduction de la dette publique et à la maîtrise des dépenses publiques (dispositif dit « de Cahors ») qui impose un plafond dévolution annuel des dépenses de fonctionnement.

Parallèlement, la préparation du budget 2019 a intégré un rebasage des dépenses de fonctionnement pour les dépenses de personnel, sans toutefois remettre en cause les projets en cours (plan de valorisation de l'astreinte programmée des sapeurs-pompiers volontaires, continuation de la GPEEC votée adoptée en 2016, etc), ainsi qu'une stabilisation programmée des dépenses à caractère général.

Un nouveau plan pluriannuel d'investissement et une stratégie de désendettement

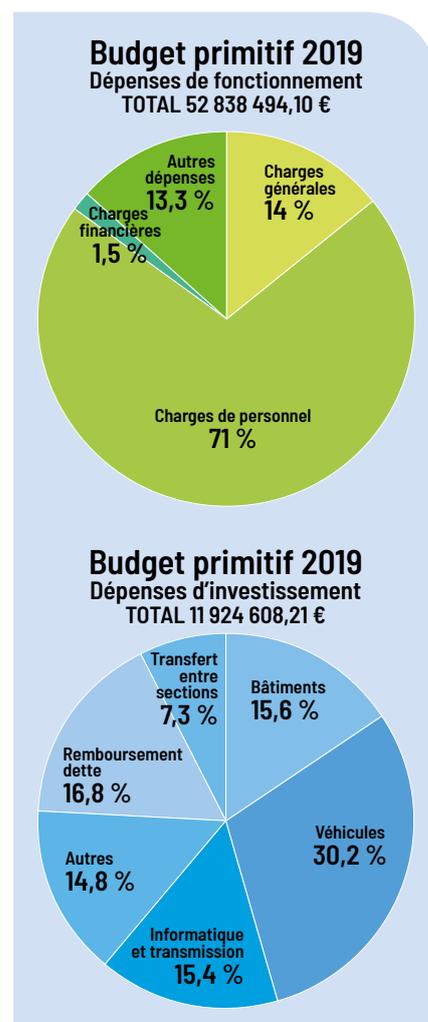
La stratégie d'investissement pour 2019 et les années suivantes est le fruit d'une analyse menée en 2018, qui s'est nourrie, d'une part, des premiers retours sur les évaluations menées en 2018 par la direction générale de la sécurité civile et des crises et la chambre régionale des comptes, d'autre part, du rapport d'audit réalisé par le cabinet Michel Klopfer au début de l'été 2018 et enfin du constat de réalisation des plans d'investissement précédents.

Ainsi, après une période précédente marquée par de nécessaires lourds investissements immobiliers, qu'il s'agisse de constructions et rénovations de casernes - parmi lesquelles on peut citer Colombey-lès-Belles, Jarny, Thiaucourt, Dieulouard, ou encore Nancy Gentilly - ou des aménagements du site Kléber pour accueillir le nouveau centre de formation et les services de l'état-major à Essey-lès-Nancy, récemment inauguré par le Ministre de l'Intérieur, il est apparu important de recentrer davantage les investissements à venir sur le parc roulant, tout en assurant la réalisation de certains projets immobiliers tels que la construction d'un centre de secours mutualisé avec le Sdis de Moselle sur la commune de Villerupt.

Le nouveau plan pluriannuel d'investissement reflète donc cette nouvelle priorisation, pour laquelle le Département de

Meurthe-et-Moselle a fait le choix d'accompagner le Sdis par une aide financière exceptionnelle de **4 millions d'euros répartis sur les 3 années à venir**.

Ce plan vise également à trouver un juste équilibre entre les projets d'investissement à mener et la nécessité d'apurer la dette du Sdis qui avait atteint un niveau de 30 millions d'euros fin 2018 du fait des nombreux projets immobiliers précédents. Il est donc indispensable de reconstituer des capacités d'investissement solides en stoppant le recours à l'emprunt dès à présent et durant les 3 années de ce plan pluriannuel.



Actualité du volontariat

La commission volontariat a vocation à travailler sur les sujets qui concernent le volontariat en amont du CCDSPV (Comité Consultatif Départemental des Sapeurs-Pompiers Volontaires), sous forme d'échanges, d'ateliers, afin de recueillir les avis et les idées de ses membres représentant la diversité du volontariat.

Pour cela, elle est composée de 15 membres titulaires et de 11 membres suppléants, représentant les différents groupements territoriaux, le SSSM, l'Union Départementale, le CCDSPV, avec la diversité de grades nécessaire à sa représentativité. Le CCDSPV conserve toute sa légitimité de consultation et de validation des dossiers qui lui seront présentés.

Elle s'est réunie pour la première fois le 19 octobre 2018 sur le site de Kléber. Cette première réunion de travail a permis de lancer la commission, en présentant sa composition et en définissant son fonctionnement et ses objectifs. La commission a débuté sa phase de travail en remaniant la fiche de fonction des « Correspondants Territoriaux Volontariat ».

La seconde réunion de la commission volontariat s'est déroulée le 25 janvier 2019 à Briey. Elle a permis, sous l'impulsion du lieutenant-colonel Lepoutere, de travailler sur l'action n° 40 de la Feuille de Route pluri-annuelle : Définir une organisation type des centres (5 domaines) pour inciter à une délégation managériale et décliner une

GPEAC (Gestion prévisionnelle des emplois, activités et compétences) associée pour le volontariat. Dans un second temps, la commission a échangé sur le projet de Règlement d'Indemnisation des Sapeurs-Pompiers Volontaires.

La prochaine commission volontariat se déroulera le 3 avril 2019 à 18 h au centre de Dieulouard, avec pour objectif de finaliser ces deux sujets avant l'été.

Correspondants Territoriaux Volontariat

La fiche de fonction de « Correspondant Territorial Volontariat » a été remaniée et validée par le colonel Petitpoisson lors de la réunion avec ces derniers le 8 janvier 2019.

La mission principale du Correspondant Territorial Volontariat est de contribuer au développement et à la fidélisation du volontariat sur le territoire auquel il est rattaché. Il dépend directement de son chef de Groupement Territorial auprès duquel il assure une mission de conseil. Il assure sa mission en lien étroit avec les chefs de centre en leur faisant bénéficier de son expérience managériale et en assurant le partage des bonnes pratiques. Il est à l'écoute des sapeurs-pompiers volontaires de son secteur et assure un lien avec le réseau associatif. Il collabore avec le chef du bureau départemental SPV (commandant Gérard Mahé) et le Référent Départemental Volontariat (lieutenant Pascal Engel) pour organiser les actions de promotion et de fidélisation du volontariat sur son territoire de rattachement.

Actuellement, quatre correspondants volontariat sont répartis dans les différents territoires pour être à votre écoute



GPT Pays-Haut
Capitaine Jean-Marc Pribyl



GPT Pont-à-Mousson/Toul
Capitaine Philippe Joly



GPT Nancy
Lieutenant Jean-François Geronimus

Le référent départemental volontariat



Référent Départemental
Lieutenant Pascal Engel



GPT Lunéville
Capitaine Daniel Thomassin

ComMission
volontariat



un élan nouveau pour
les sapeurs-pompiers
du SDIS 54



Le 9 juin au CIS
Nancy-Tomblaine,
le capitaine
Nabil Roubache
succède au
commandant
Gérald Mahé

Le 20 avril au Groupement Territorial du
Lunévillois, le lieutenant-colonel Paul Celzard
succède au lieutenant-colonel Lionel Sauvageot

Passations de commandement Rétrospective 2018

Le 22 juin au CIS Uruffe, la sergente Céline
Joly succède au sergent Janiçk Fays

Le 9 juin au CIS Jarny, le capitaine
Dominique Rocchio prend le commandement

Le 22 septembre au CIS Vézélise,
le lieutenant Paulo De Sousa
succède au capitaine
Georges Munger



Le 12 novembre au CIS Charency-Vezin,
le sergent-chef Jérémy Bastin
succède à l'adjudant-chef Denis Pierre



Le 6 octobre au CIS Trieux-Tucquenieux,
Le lieutenant Jacques Prandi succède au
capitaine Dominique Bucci

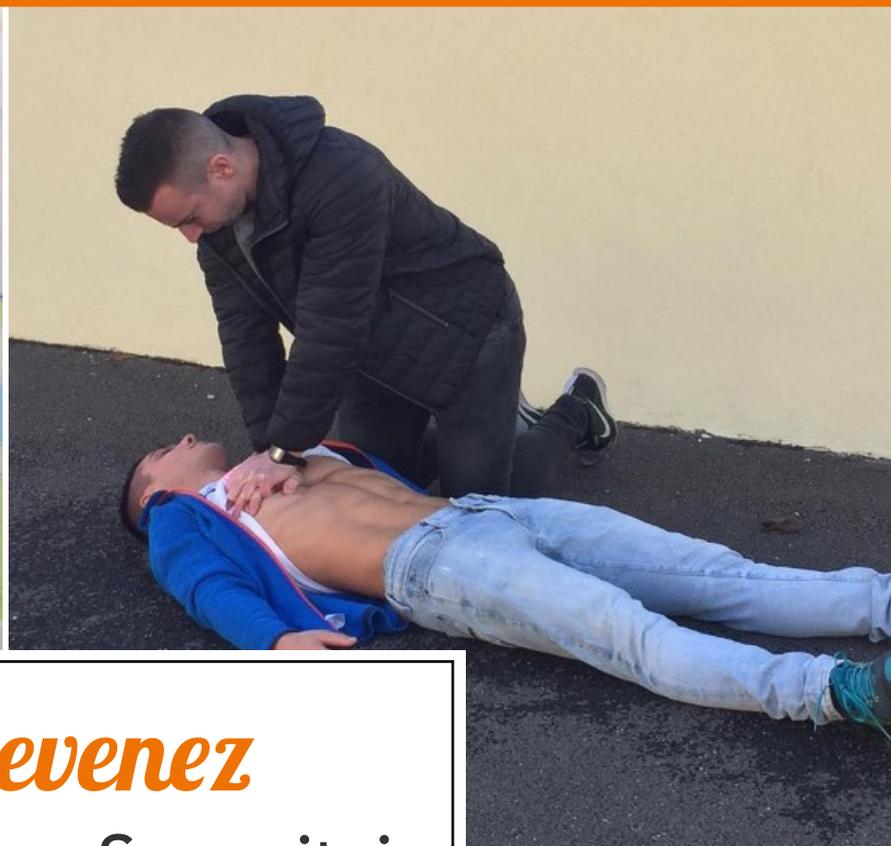
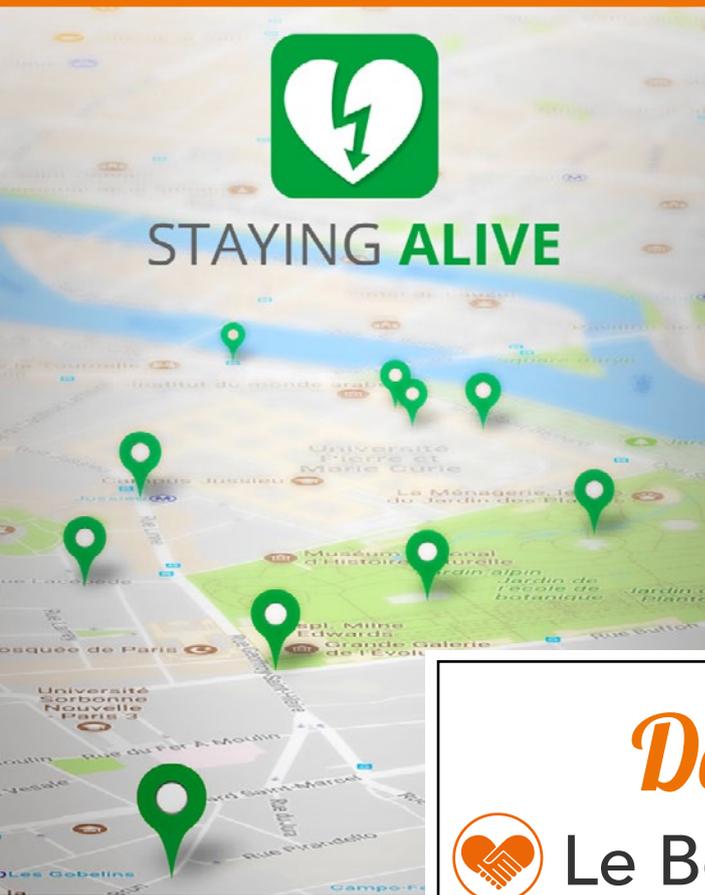


Le 8 décembre au CIS baccarat,
Le lieutenant Frédéric Tanneur
succède au lieutenant Jean-Pierre
Gironde



Le 13 décembre au CIS
Colombey-les-Belles, le
lieutenant Sylvain Ziegler
succède au capitaine
Norbert Husson

Utilisé par le CTA-CODIS de Meurthe-et-Moselle



Devenez
Le Bon Samaritain



STAYING ALIVE

Aidez-nous à sauver des vies, téléchargez et inscrivez-vous sur l'application gratuite STAYING ALIVE

Formé aux gestes de premiers secours, vous pouvez sauver une vie.



@sdis54
www.pompiers54.fr

